

Intervention de

Jérôme Gussy
Adjoint chargé des affaires scolaires,
périscolaires et de la petite enfance

à l'occasion du vote du PEL

Conseil municipal du 23 mars 2017

Mes chers collègues,

Investir dans l'éducation est un engagement d'avenir.

Préparer les conditions de réussite des générations futures représente un enjeu qui doit être au centre de toute politique.

C'est dans ce cadre que je vous propose ce soir de voter notre Plan Educatif Local.

C'est un engagement de notre projet de mandat qui se concrétise aujourd'hui.

Comme vous le savez, le Plan Educatif Local est un document important puisqu'il fixe, pour maintenant et les années à venir, un cadre de référence, une feuille de route pour la mise en œuvre de nos politiques publiques locales en direction des 0 – 25 ans.

Véritable outil de gouvernance stratégique, il s'attache à fixer des objectifs autour de valeurs partagées et à définir des moyens d'action opérationnels pour les atteindre.

Il s'est construit autour de la mise en cohérence et la complémentarité des actions à mettre en œuvre dans les trois univers éducatifs de l'enfant et du jeune que sont :

- ◆ Les parents
- ◆ L'école
- ◆ Le temps libre et les loisirs

Les parents sont le premier socle de l'éducation au sens large du terme, c'est-à-dire la transmission des valeurs.

L'école doit pouvoir jouer à plein son rôle d'instruction, c'est-à-dire la transmission des savoirs et des savoirs-faire.

Les partenaires jeunesse agissent pour accompagner l'enfant et le jeune dans son autonomie et son épanouissement.

Tous ces acteurs impliqués dans le Projet Educatif Local participeront à sa mise en œuvre selon des axes stratégiques qui ont été identifiés comme essentiels :

- ◆ Valoriser et soutenir la place des familles dans le parcours éducatif
- ◆ Accompagner la réussite scolaire tout au long du cursus et lutter contre le décrochage scolaire
- ◆ Assurer une ouverture d'esprit culturelle, artistique, sportive et de loisirs
- ◆ Garantir le vivre ensemble dans les valeurs de la République

A travers le PEL c'est donc un large paradigme éducatif autour de valeurs humanistes et citoyennes que nous souhaitons mettre en place au bénéfice de nos jeunes.

Mais aussi un outil au service de la transmission des droits et des devoirs qui fondent notre société Républicaine.

Je tiens à remercier publiquement tous les partenaires qui se sont mobilisés dans cette démarche depuis près d'un an, et qui continueront avec nous sur la voie que nous avons tracée.

Avec eux, nous avons engagé une dynamique collective toute entière dédiée à la réussite éducative et à l'épanouissement personnel des 0 – 25 ans.

Enfin, je rappelle que l'Éducation est et restera le 1^{er} budget de la commune, comme je m'y étais engagé en début de mandat.

Les moyens budgétaires nécessaires seront donc affectés à la mise en œuvre du PEL, si important pour l'avenir de nos enfants.

Je vous remercie.